



Une nouvelle vie à Gatineau

Outils pour acquérir l'autonomie



APO

Accueil-Parrainage Outaouais
Un milieu d'action pour l'intégration

RECHERCHE, RÉDACTION ET MISE EN PAGE

Équipe d'Accueil-Parrainage Outaouais

Avec l'appui de :

Lucie Côté
Michel Côté
Željka Rajak
Andrea Seminario
Mise en page :
Irma Quevedo
Ivan Gutierrez

Note de l'éditeur :

Veillez noter que, afin d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin. Les références et les renseignements contenus dans ce document ont été mis à jour en septembre 2024.

Impression par Imprimerie du Progrès, Gatineau
Mise en page par Mélanie Gratton-Gingras

TABLE DE MATIÈRES

Présentation	5
Accueil-parrainage Outaouais	6
La ville de Gatineau	8
Ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI)	10
Services d'accueil et d'établissement	11
Hébergement temporaire	11
Logement	12
Téléphone, chauffage, électricité, eau	14
Preuve de résidence	15
L'allocation-logement	15
Changement d'adresse	16
Numéro d'assurance sociale (NAS)	16
Carte de résident permanent	17
Compte bancaire	18
Meubles, nourriture, vêtements, etc	20
Services de soutien à l'intégration	22
Système de santé	22
L'éducation / l'enseignement	28
Recherche d'emploi	32
Les enfants	36
Autres renseignements	40
Services municipaux	46
Transport en commun	47
Service de taxi	48
Carte d'accès Gatineau / Bibliothèques	49
Culture et loisirs	49
Camps du jour	50
Numéros de téléphones à retenir	50
Services communautaires	51



Accueil-Parrainage Outaouais
Un milieu d'action pour l'intégration



PRÉSENTATION

Bienvenue à Gatineau.

L'équipe d'Accueil-Parrainage Outaouais (APO) se fait un plaisir de mettre à votre disposition le document *Une nouvelle vie à Gatineau* qui contient des informations à titre de références utiles pour faciliter votre intégration.

Le succès de votre intégration réside dans l'énergie et la volonté pour atteindre l'autonomie requise et pour créer vos réseaux sociaux. L'équipe de l'APO est prête à vous épauler dans vos démarches d'insertion à la vie québécoise.

Une nouvelle vie à Gatineau est un résumé d'informations reçues pendant les premiers jours de votre établissement dans la ville de Gatineau incluant les informations offertes par les différents services gouvernementaux.

Ce guide couvre des thèmes comme la recherche d'un logement, l'acquisition des cartes de base pour obtenir les services offerts, la francisation, l'accès à l'éducation, l'ouverture d'un compte bancaire ainsi que les différents services offerts par la ville de Gatineau.

Une nouvelle vie à Gatineau offre en outre un répertoire des services offerts par les institutions et les organisations qui peuvent contribuer à votre intégration.

L'équipe d'APO souhaite que vous ayez tout le succès voulu au moment d'entamer votre démarche d'intégration dans votre nouveau milieu de vie. Merci de contribuer à bâtir le Québec de demain.



Accueil-Parrainage Outaouais (APO) est un organisme communautaire fondé en 1979 par un groupe de bénévoles provenant de divers horizons : immigrants, groupes sociaux, services de santé et paroisses. À l'époque, l'organisme voulait d'abord organiser l'accueil de la vague de réfugiés vietnamiens. À ce jour l'APO a accueilli plus de 20,000 personnes immigrantes originaires de multiples pays.

LA MISSION

Accueillir, accompagner et favoriser l'insertion socioéconomique des personnes immigrantes tout en mobilisant la population outaouaise en faveur du vivre-ensemble.

LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mobiliser la population outaouaise en faveur du vivre-ensemble
- Favoriser la rétention des ressources humaines et planifier la relève au sein de l'organisme
- Positionner APO pour accroître et améliorer ses services

LES MOYENS POUR LES ATTEINDRE

- l'identification des besoins en matière d'installation et d'intégration des personnes immigrantes;
- la planification personnalisée des démarches pour l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants;
- l'identification des ressources et services offerts pour l'ensemble de la société et qui sont disponibles aux nouveaux arrivants;
- l'encouragement de l'autonomie.



LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- l'accompagnement pour l'installation et l'établissement des nouveaux arrivants;
- l'accompagnement et l'interprétation dans la langue maternelle, pendant les rencontres avec des fonctionnaires des institutions gouvernementales;
- fournir l'aide technique et l'orientation pour remplir certains formulaires, expliquer les droits et obligations, obtenir les cartes officielles pour accéder aux services gouvernementaux, etc.;
- offrir de l'orientation aux personnes immigrantes vers les services appropriés;
- offrir des activités collectives d'information et d'intégration.
- En plus des services qui seront offerts par l'APO, les personnes immigrantes devront réaliser certaines démarches par elles-mêmes.

En plus des services qui seront offerts par l'APO, les personnes immigrantes devront réaliser certaines démarches par elles-mêmes. Elles pourront compter sur le support et l'appui des intervenants de l'APO pour les guider dans leurs démarches.

Pour en savoir plus :

Accueil-Parrainage Outaouais
124, rue Jeanne d'Arc, Gatineau (Québec) J8Y 2H7
Tél. : 819-777-2960 Téléc. : 819-777-1739

www.apo-qc.org  Accueil-Parrainage Outaouais

LA VILLE DE GATINEAU

La ville de Gatineau occupe un territoire de près de 350 km² qui s'étend sur plus de 55 km d'est en ouest ! Quatrième ville en importance au Québec, Gatineau compte une population de près de 300 000 habitants. Elle forme, en conjonction avec Ottawa, la quatrième agglomération urbaine en importance au pays avec plus d'un million de personnes. Selon le recensement de 2021, la Ville de Gatineau compte plus de 44 000 immigrants (soit 15 % de la population totale), en provenance de plus de 100 pays différents.

Parmi les objectifs poursuivis par la Ville de Gatineau en matière de diversité culturelle et de vivre-ensemble notons :

- favoriser le sentiment d'appartenance de tous les citoyens de Gatineau;
- accueillir, informer et orienter les nouveaux arrivants dans leur processus d'intégration;
- améliorer la compréhension du phénomène de la diversité culturelle et adapter la structure municipale aux nouveaux défis que cela représente;
- créer les conditions propices au rapprochement interculturel et l'ouverture à la différence; contribuer à la lutte contre le racisme et les discriminations;
- partager l'information et les expertises avec les autres intervenants du milieu.



- **2008** La Ville de Gatineau s'est dotée, d'une politique en matière de diversité culturelle. Cette politique municipale énonce de grands principes qui orientent ses interventions et ses pratiques en matière de diversité culturelle et qui affirment sa volonté d'offrir à tous ses citoyens un milieu de vie dont les fondements sont le respect, l'équité, le pluralisme et l'inclusion.
- **2011** Gatineau tient une Journée de réflexion sur la diversité culturelle.
- **2016** La Stratégie de la Ville de Gatineau en matière d'immigration, de diversité culturelle et d'inclusion est adoptée.
- **2018** La Ville de Gatineau tient le Sommet du vivre-ensemble en collaboration avec la Commission canadienne pour l'UNESCO.
- **2020** Mise en place de la Table de concertation sur le vivre-ensemble et l'immigration, qui deviendra par la suite la Commission du vivre-ensemble.

Accueil-Parrainage Outaouais a établi un partenariat avec la Ville de Gatineau pour mieux servir sa clientèle.

Pour en savoir plus :

Section de la diversité culturelle
144, boulevard de l'Hôpital, 3^e étage
C. P. 1970, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9
Téléphone : 819-243-2345 poste 2497



GATINEAU
POUR
LA
VIE

The background of the bottom section is a photograph of the Gatineau city skyline at sunset, with buildings illuminated and their lights reflecting on the water in the foreground. The text is overlaid on this image in white and blue.

LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (MIFI)

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration sélectionne les personnes immigrantes, les soutient dans leurs démarches de francisation et leur offre les services nécessaires pour faciliter leur intégration au Québec. Il sensibilise également l'ensemble de la population québécoise à la diversité pour construire un environnement toujours plus inclusif.

Le Ministère offre Accompagnement Québec, un service gratuit et personnalisé qui s'adresse aux personnes immigrantes. Que vous soyez au Québec ou encore à l'étranger, il facilite votre intégration et votre participation en français à la société québécoise.

Pour nous joindre :

Direction régionale de l'Outaouais
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :
dro@mifi.gouv.qc.ca

PAGE DU MINISTÈRE



CENTRE DE CONTACT
CLIENTÈLE



Faciliter l'intégration
des personnes immigrantes

Quebec.ca/accompagnement-immigrant

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

L'APO offre aux réfugiés un hébergement temporaire pendant le temps nécessaire à l'installation dans leur premier logement à Gatineau.

L'hébergement peut être situé à l'auberge « Accueil-Parrainage Outaouais » ou dans un motel selon la disponibilité des locaux.

LOGEMENT

Pour trouver un logement, l'APO coopère avec un réseau de propriétaires d'immeubles locatifs qui sont habitués à accueillir les nouveaux immigrants. De plus, la famille ou les amis de confiance établis à Gatineau sont une source qui peut aider les familles immigrantes à choisir un appartement.

(APO) est là pour vous guider dans la recherche de votre premier logement à Gatineau, en veillant à ce qu'il soit conforme aux normes et en parfait état pour votre future habitation. Nos services incluent l'assistance personnalisée pour trouver un logement qui répond à vos besoins, ainsi que des conseils pour vous assurer une installation confortable et sécuritaire dans la région.





LE BAIL

Le bail est un contrat de location entre un propriétaire et un locataire. Au Québec, les baux sont généralement signés pour une période d'une année.

Si le locataire prend la décision de mettre fin au bail avant terme, il doit assumer les frais jusqu'à la fin du contrat de location. Si le locataire quitte l'appartement avant la fin du bail, il doit s'entendre sur les procédures de départ avec le propriétaire.

Le locataire qui désire quitter son logement à la fin du bail et qui n'a pas reçu d'avis augmentant le loyer ou modifiant une autre condition du bail, doit aviser son propriétaire entre 3 et 6 mois avant la fin du bail.

Le locataire qui a reçu un avis de changement des conditions du bail, doit répondre dans le mois qui suit la réception de l'avis. S'il ne répond pas, le locataire est réputé avoir accepté les modifications et le bail sera renouvelé automatiquement pour une autre année.

Pour en savoir plus :

Tribunal administratif du logement
Édifce Jos-Montferrand
170, rue de l'Hôtel de Ville, 4^e étage, bureau 4.100
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone sans frais : 1-800-683-2245
www.tal.gouv.qc.ca/fr



CODE DU BON LOCATAIRE

Les locataires ont des obligations qui doivent être respectées. Ils doivent entre autres :

- payer le loyer à la date convenue;
- ne pas modifier l'usage du logement;
- maintenir le logement en bon état;
- respecter les lois relatives à la sécurité et à la salubrité du logement;
- permettre la vérification de l'état du logement, l'affichage et la visite d'un acquéreur ou d'un locataire éventuel;
- donner accès pour les travaux qui doivent être effectués;
- respecter la période de location prévue dans le bail et les règlements de vie du locataire mis en place pour assurer la sécurité et la quiétude des lieux;
- éviter le bruit excessif;
- aviser par écrit le propriétaire, au moins 3 mois avant la fin de son bail, si le locataire ne désire pas renouveler son bail.

Si des renseignements additionnels sont requis, l'APO pourra remettre aux personnes intéressées un document produit par l'organisme intitulé « Code du bon locataire ».



SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Plusieurs compagnies téléphoniques offrent leurs services de base dans la région. Les principales compagnies sont Bell Canada et Vidéotron. D'autres entreprises offrent le service de téléphonie mobile. La ligne téléphonique appartient à la compagnie de téléphone. Elle est allouée à l'utilisateur qui la sollicite. Au besoin, l'APO peut aider à demander l'installation d'une ligne téléphonique au logement des nouveaux arrivants.

Les coûts de branchement et les frais mensuels sont à charge de l'utilisateur. Ces frais s'élèvent généralement à plus de 50\$. Le service téléphonique de base coûte autour de 30\$ par mois.

SERVICE DE CHAUFFAGE, D'ÉLECTRICITÉ ET D'EAU

Dans certains cas, les services de chauffage et d'électricité sont inclus dans le contrat de location (bail); d'autres contrats incluent le service d'électricité seulement ou encore n'incluent aucun service. Pour les services non inclus, le locataire recevra la facture par la poste et devra l'acquitter.

Le coût pour ouvrir le dossier au nom du locataire auprès de la compagnie d'électricité (Hydro Québec) ou de gaz (Gazifière) est de 55\$ montant qui sera ajouté à la première facture.

Les compagnies d'électricité et de gaz naturel offrent la possibilité de bénéficier de paiements égaux répartis sur les douze mois de l'année. S'inscrire aux paiements égaux facilite l'administration du budget. Au besoin, Accueil-Parrainage Outaouais peut orienter les personnes immigrantes pour conclure l'accord. À la fin de l'année, les coûts seront réajustés d'après la consommation du foyer.

À Gatineau, le service de l'eau n'est pas facturé aux locataires.

Pour en savoir plus :

Hydro-Québec
Consommation et facturation
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Téléphone : 1-888-385-7252
www.hydroquebec.com

Gazifière
Service aux clients et facturation
706, boul. Gréber
Gatineau (Québec) J8V 3P8
Téléphone : 819-771-8321
www.gazifere.com

PREUVE DE RÉSIDENCE

Votre bail ou votre facture de paiement de services (Hydro-Québec, Bell Canada, etc.) où apparaît votre nom et votre adresse constituent des preuves de résidence acceptées au Québec. Une preuve de résidence valide est indispensable pour accéder aux services offerts par le gouvernement provincial.

L'ALLOCATION-LOGEMENT

L'allocation-logement est un programme d'aide financière (entre 100 \$ et 170 \$ par mois) destiné aux ménages qui remplissent les critères d'admissibilité établis par le gouvernement du Québec (entre autres, faible revenu, nombre d'enfants à charge, coût du logement et avoir produit une déclaration de revenu). Les immigrants parrainés par le gouvernement ont également accès à ce programme.

L'APO analyse avec les nouveaux arrivants leur admissibilité et, au besoin, fait le nécessaire pour obtenir le formulaire de demande et le remplir.

Pour en savoir plus :

Allocation logement:
170, rue Hôtel-de-Ville, 6^e étage
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone: 1-800-267-6299
www.habitation.gouv.qc.ca

Revenu Québec
3800, rue de Marly
C.P. 25700, Succ. Terminus
Québec (Québec) G1A 1C6
Téléphone : 418-659-6299
Sans frais : 1-800-267-6299
www.revenuquebec.ca



CHANGEMENT D'ADRESSE

Suite à un déménagement, il est très important d'informer les bureaux gouvernementaux, provinciaux et fédéraux qui offrent des services aux citoyens, de sa nouvelle adresse (par exemple, le MIFI). Il faut se rappeler d'aviser les institutions privées avec lesquelles des liens ont été établis (par exemple, les institutions bancaires)

Le service québécois de changement d'adresse, que ce soit par Internet sur : www.adresse.info.gouv.qc.ca, ou par téléphone, en composant le 1-877-644-4545 permet de faire le changement auprès des organismes suivants : Élections Québec, le ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale, Revenu Québec, la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Régie des rentes du Québec et la Société de l'assurance-automobile du Québec.

Il faut aviser par téléphone ou par écrit certaines institutions ou prestations fédérales : cela comprend l'agence de Revenu du Canada, la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le service de recouvrement de Immigration, et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

La nouvelle adresse doit être connue par les services publics, les organisations et les professionnels avec qui vous faites affaires : fournisseurs d'énergie (gaz, électricité), compagnies de téléphone, câblodistributeur, fournisseur d'accès à Internet, abonnements (journaux, revues), compagnies d'assurance (automobile, habitation), établissements scolaires, médecin, dentiste, municipalité, cartes de crédit, etc.

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Le numéro d'assurance sociale est un numéro à neuf chiffres utilisé pour gérer de nombreux programmes gouvernementaux. Tout citoyen canadien, résident permanent ou résident temporaire au Canada requiert un NAS pour occuper un emploi ou pour recevoir des prestations et des services liés aux ministères ou agences du gouvernement.

Les employeurs, la personne qui prépare la déclaration de revenus au nom d'un individu et toute institution qui verse un revenu ou des intérêts (banques et caisses d'épargne et crédit) sont également autorisés à demander le NAS.

Le NAS est un numéro confidentiel. L'APO suggère de le mémoriser. suite... ->

-> La perte de votre NAS augmente le risque de vol d'identité en plus de vous causer une perte de temps et d'argent.



Ne jamais divulguer votre numéro d'assurance sociale par téléphone si vous ne connaissez pas la personne ou si elle n'est pas de confiance. Ne jamais inscrire le NAS par Internet.

Au besoin l'APO peut orienter les nouveaux arrivants pour l'obtention de leur NAS.

Pour obtenir le NAS, il faut s'adresser à :

Service Canada - Secteur Hull
210, rue Champlain
Gatineau (Québec) J8X 3R5
Sans frais : 1-800-808-6352



CARTE DE RÉSIDENT PERMANENT

La carte de résident permanent est l'unique preuve officielle acceptable que détient toute personne qui a le statut de résident permanent du Canada.

Cette carte est nécessaire à tous les résidents permanents du Canada qui quittent le pays et qui souhaitent rentrer au Canada à bord d'un transporteur commercial (avion, bateau, train ou autobus).

Une fois que le résident permanent dispose d'une adresse en Outaouais, L'APO l'aidera à demander la carte de résident permanent ou l'orientera sur la manière de le faire.

Il est conseillé de garder la carte de résident permanent et le passeport à la maison. La carte expire tous les cinq ans.

Pour en savoir plus :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Centre de traitement de demandes pour la carte RP
CP 10020 Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 7C1
Tél. : 1-888-242-2100 Téléc. : 1-902-564-7317
www.cic.gc.ca/français



OUVERTURE D'UN COMPTE DANS UNE INSTITUTION FINANCIÈRE

Pour encaisser des chèques au Canada, il est nécessaire d'ouvrir un compte dans une institution financière. Le mouvement Desjardins est la plus importante institution financière au Québec, en plus d'être une coopérative. Toutes les grandes banques à charte canadiennes sont également présentes au Québec et offrent leurs services.

Les personnes sont donc libres d'ouvrir un compte bancaire dans l'institution de leur choix.

Une fois installés dans un logement, Accueil-Parrainage Outaouais peut accompagner les nouveaux arrivants adultes afin d'ouvrir un compte bancaire personnel.

Au besoin, Accueil-Parrainage Outaouais orientera les nouveaux arrivants pour demander aux institutions gouvernementales (du Canada et du Québec) d'effectuer les versements des allocations qu'ils recevront par le biais du dépôt direct.

Pour en savoir plus :



Desjardins
Service à la clientèle des particuliers
Téléphone sans frais : 1-800-224-7737
www.desjardins.com



TD
Service à la clientèle des particuliers
Téléphone sans frais : 1-866-222-3456
www.td.com



BMO
Service à la clientèle des particuliers
Téléphone sans frais : 1-800-263-2263
www.bmo.com

REMBOURSEMENT DU PRÊT POUR L'IMMIGRATION

Dans le cadre du programme de protection fédérale des réfugiés, les personnes immigrantes ayant bénéficié de prêts du gouvernement canadien pour faciliter leur arrivée au Canada, couvrant des frais tels que les billets d'avion, les examens médicaux et le transport entre le port d'arrivée et la destination finale, doivent commencer à rembourser ces prêts dès leur arrivée au Canada.

Pour ce faire, il est essentiel d'établir un accord avec le Service de recouvrement de Citoyenneté et Immigration Canada afin de déterminer le montant des paiements mensuels à effectuer. Ce processus de remboursement doit se poursuivre jusqu'au paiement intégral de la dette contractée.

Accueil-Parrainage Outaouais est disponible pour aider les réfugiés dans cette démarche en facilitant le contact avec le service de recouvrement pour s'entendre à ce sujet.

Pour en savoir plus :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Service de recouvrement
70, rue Crémazie, Gatineau (Québec) J8Y 3P2
Courriel : collection@cic.gc.ca
Tél. : 1-800-667-7301 Téléc. : 819-934-3884

LA BANQUE D'INTERPRÈTES ET DES SERVICE DE TRADUCTION (BITRA)

La banque d'interprètes est un outil développé par APO pour offrir le service d'interprétariat et de traduction, dans le but d'aider les usagers de l'organisme et les intervenants des différents services sociaux de Gatineau à mieux desservir la clientèle. Des frais sont applicables aux organisations pour la traduction de documents ainsi que pour l'interprétariat.



RESSOURCES À BON MARCHÉ

SECTEUR GATINEAU



Comptoir Notre-Dame St-Vincent-de-Paul

1291, rue Saint-Louis, Gatineau

Tél. : 819 561-1553

Meubles, literie, électroménagers et vêtements



La soupière de l'amitié

149, boul. Maloney Ouest, Gatineau QC J8P 3V6

Tél. : 819 663-6777

Repas du midi

SECTEUR AYLMER



Comptoir Notre-Dame St-Vincent-de-Paul

56, rue Principale, Gatineau QC J9H 3L3

Tél. : 819 684-0754

Vêtements, literie et articles ménagers



Centre Alimentaire Aylmer

67, rue du Couvent, Gatineau QC J9H 6A2

Tél. : 819 684-0163

Dépannage alimentaire pour les résidents du secteur Aylmer.

Repas du midi



SECTEUR HULL



**Soupe
Populaire
de Hull**

La Soupe populaire de Hull

297, boul des Allumettières, Gatineau
Tél. : 819 770-3789

Repas du midi, friperie



Comptoir St-Vincent-de-Paul

102, rue Eddy
Tél. : 819 776-1068

Société St-Vincent-de-Paul

109, rue Wrigh
Tél. : 819 770-8150

Conférence St-Vincent de Paul, St-Jean Bosco

24, rue Booth
Tél. : 819 968-9603

Meubles, literie, électroménagers, vêtements



**Entraide familiale
de l'Outaouais**

Entraide familiale de l'Outaouais

1276-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau QC J8Y 3Y3
Tél. : 819-525-6886
www.entraidefamiliale.com

Meubles, literie, électroménagers et vêtements. (15\$ ouverture de dossier pour une famille bénéficiaire de l'aide sociale. Inscription préalable)



**LE COMPTOIR
EMMAÛS**

Comptoir d'Emmaüs

230, rue Montcalm, Gatineau QC J8Y 3C1
Tél. : 819 771-3723

Meubles, literie et vêtements



Espace Sylvestre

230, rue Montcalm, Gatineau QC J8Y 3C1
Tél. : 819 771-3723

Alimentation. Entraide collective



Banque Alimentaire Services Entraide (BASE)

66, rue Eddy
Tél. : 819 770-5261
www.basegatineau.ca

Dépannage alimentaire (pour les résidents de l'île de Hull)

L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Toute personne établie ou en séjour au Québec qui remplit les conditions prévues dans la loi doit être couverte par le régime d'assurance maladie du Québec.

LA CARTE

Lorsqu'une personne a le droit à l'assurance maladie du Québec, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) lui délivre une carte d'assurance maladie. Celle-ci donne accès aux soins de santé couverts dans le cadre du régime, comme par exemple les examens, les consultations, les services diagnostiques, les traitements psychiatriques, la chirurgie, la radiologie, l'anesthésie, etc. Au Québec et partout ailleurs au Canada il est essentiel de présenter sa carte d'assurance maladie valide pour avoir droit à la gratuité des soins de santé couverts par le régime d'assurance maladie.



Peu importe le service de santé demandé, le patient doit présenter sa carte d'assurance maladie. S'il omet de la présenter, il devra déboursier les coûts du service qui seront plus tard remboursés par la RAMQ sur présentation de reçus.

Les services dentaires couverts par la RAMQ se limitent aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Les enfants de 9 ans et moins, munis d'une carte de la Régie de l'assurance maladie du Québec
- Les bénéficiaires de prestations d'aide sociale avec un carnet de soins dentaires valide;
- Les enfants de 10 à 17 ans qui vivent sous la responsabilité financière de parents bénéficiaires d'aide sociale et qui ont un carnet de soins dentaires valide.

Les services d'optométrie sont couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec, une fois chaque année, pour les personnes de moins de 18 ans, les adultes de 65 ans et plus et les personnes de 18 à 64 ans qui sont prestataires d'une aide financière de dernier recours depuis au moins 12 mois consécutifs ainsi que les personnes à leur charge.

Au besoin, l'APO peut aider les nouveaux arrivants à remplir le formulaire requis pour la demande d'assurance maladie ou à suite... ->

-> contacter la RAMQ pour obtenir un formulaire de demande. Dans certains cas, l'APO peut accompagner les nouveaux arrivants pour prendre les photos requises. Pour les réfugiés, le MIFI sollicitera une confirmation provisoire d'inscription à l'assurance maladie en attendant l'arrivée de la carte.

Selon la Loi sur l'assurance maladie, personne ne peut prêter sa carte, la donner, la confier ou la vendre à qui que ce soit, sous peine d'amende. Nul ne peut accepter, non plus, qu'une autre personne lui prête, lui donne, lui confie ou lui vende sa carte. Vous êtes responsable de votre carte d'assurance maladie et vous avez l'obligation de l'utiliser adéquatement.

L'ASSURANCE POUR LES SERVICES DE SANTÉ À L'ARRIVÉE

Dès leur arrivée, il est préférable que les nouveaux arrivants, qui ne sont pas parrainés par le gouvernement, se procurent une assurance privée pour les services de santé, car ils ne sont pas couverts par le régime d'assurance maladie du Québec pendant les trois premiers mois de séjour au Canada. Cependant, il est très important d'obtenir le formulaire d'inscription à l'assurance maladie du Québec et de présenter la demande d'inscription le plus rapidement possible, car les 3 mois d'attente commencent dès l'inscription.

L'ASSURANCE MÉDICAMENTS

Au Québec, depuis 1997, tout le monde doit être couvert par une assurance médicaments. Il existe deux types de régimes d'assurance qui offrent cette protection: les régimes privés (souvent accessibles dans le cadre d'un emploi) et le régime public de la RAMQ.

Les médicaments prescrits par un médecin sont couverts par l'assurance médicaments. Les personnes qui ne sont pas bénéficiaires de l'aide sociale et qui n'ont pas une assurance privée doivent s'inscrire au régime d'assurance médicaments.

C'est à chaque personne que revient la responsabilité de vérifier si elle est couverte par le bon régime. Au besoin, l'APO peut orienter les nouveaux arrivants à faire cette vérification.

Pour en savoir plus :

Régie de l'assurance maladie du Québec
425, boulevard de Maisonneuve Ouest 3^e étage, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 1-800-561-9749



INFO-SANTÉ

Info-Santé est un service d'intervention téléphonique offert à toute la population de l'Outaouais). Le service d'Info-Santé est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Le numéro de téléphone est 811.

En appelant Info-Santé, on peut obtenir des conseils et des renseignements concernant la santé physique ou un problème psychosocial, connaître les soins qui doivent être apportés à un proche ou à soi-même ou vérifier si l'état de la personne justifie une consultation médicale.

LE GUIDE SANTÉ WEB

Le Guide Santé web présente des renseignements sur les problèmes de santé courant et sur les maladies les plus fréquentes.

Pour le consulter : www.sante.gouv.qc.ca

LES PHARMACIENS

Vous pouvez toujours demander des conseils au pharmacien.

SERVICE D'URGENCE À L'HÔPITAL

Si le problème médical est grave, il faut se rendre à l'urgence de l'hôpital le plus rapidement possible. Un infirmier va évaluer l'état de santé du patient et déterminer la priorité de soins. Si le cas n'est pas prioritaire, il faut savoir que l'attente à l'hôpital peut être longue.

CLINIQUE SANS RENDEZ-VOUS

Vous pouvez aussi demander un rendez-vous pour rencontrer un médecin la journée même dans une clinique « sans rendez-vous ». Cependant, l'attente peut être longue.

LA CARTE DE L'HÔPITAL

Pour accéder aux services à un hôpital, en plus de la carte d'assurance maladie, on doit présenter la carte de l'hôpital où vous vous rendez. Pour l'acquérir, il faut se présenter à la réception de l'hôpital avec la carte d'assurance maladie. À l'accueil, le préposé demandera des informations personnelles et émettra la carte. Si un rendez-vous est prévu, il est important d'arriver à l'heure. Ne pas respecter l'heure peut entraîner l'annulation du rendez-vous

CARNET DE RÉCLAMATION

Le carnet de réclamation est un document permettant d'obtenir certains médicaments prescrits par un médecin ou certains services, comme les examens de la vue et les soins dentaires. Cependant, les frais dentaires et l'aide financière pour acheter les lunettes ne sont pas couverts pendant les douze premiers mois de participation aux programmes d'aide de dernier recours (« aide sociale »).

Le carnet de réclamation est remis aux prestataires d'une aide financière de dernier recours (« aide sociale »). Toutefois, il peut également être délivré, à certaines conditions, à un adulte ou à une famille à qui le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne verse pas de prestations d'aide financière de dernier recours.

Pour en savoir plus :

www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/aide-financiere-carnet-reclamation

RÉPERTOIRE DE RESSOURCES

Hôpital de Hull

116, boul. Lionel Edmond
Téléphone : 819 966-6200
Urgences : 819 966-6222
Centrale (Rendez-vous) : 819 966-6300

Centre Hospitalier Pierre-Janet

(spécialisé dans les soins psychiatriques)
20, rue Pharand
Téléphone : 819 771-7761

Hôpital de Gatineau

909, boul. la Vérendrye Ouest
Téléphone : 819 966-6100
Urgences : 819 966-6333
Centrale (Rendez-vous) : 819 966-6350



LE SERVICE D'AMBULANCE

Ce service est offert par la Coopérative des paramédicaux **seulement en cas d'urgence** et est un service facturé aux usagers, sauf dans les cas suivants :

- être blessé lors d'un accident routier ou de travail;
- être bénéficiaire de l'aide sociale.

Dans le dernier cas, au moment de l'appel ou de la venue des ambulanciers, il faut informer l'ambulancier si la personne est bénéficiaire de l'aide sociale.

Le Centre local d'emploi (CLE) va payer la facture du transport ambulancier seulement si l'appel a été jugé nécessaire par les ambulanciers.

Pour demander le service d'ambulance il faut composer le 911.

(Ce numéro communique aussi avec le service d'urgence de la police et des pompiers).

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (CLSC)

Les centres locaux services communautaires (CLSC) sont des organismes du réseau de la santé du Québec chargés d'offrir en première ligne à la population du territoire qu'ils desservent des services de santé et des services sociaux courants, de nature préventive ou curative, de réadaptation ou d'insertion.

Les services sont offerts dans les institutions, au travail ou à domicile, et sont orientés vers les clientèles et organismes qui ont le plus besoin d'aide. La clinique des réfugiés est intégrée au CLSC de Hull.

Dans la perspective de prévention la promotion, de la santé et du bien-être, les CLSC offrent des services qui n'exigent pas de traitements ou d'équipements spécialisés: consultations médicales, accueil social, soins infirmiers, vaccinations, etc.



*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de l'Outaouais*

Québec 

CLSC d'Aylmer

425, rue LeGuerrier
Gatineau QC J9H 6N8
Téléphone : 819 966-6540

CLSC de Gatineau

777, boul. de la Gappe
Gatineau QC J8T 8R2
Téléphone : 819-966-6550

CLSC de Hull

85, rue St-Rédempteur
Gatineau QC J8X 4E6
Téléphone : 819 966-6510

CLSC de l'Oais

500, boul. de l'hôpital
Gatineau QC J8V 2P5

CLSC de Cantley

850, montée de la Source
Cantley QC J8V 3H4
Téléphone : 819 459-2610

CLSC de Chelsey

490, Route 105, Suite 201
Chelsea QC J9B 1L2
Téléphone : 819 459-2610

CLINIQUE DES FEMMES DE L'OUTAOUAIS

Organisme sans but lucratif géré par des femmes et pour les femmes. La clinique offre les services d'interruption de grossesse, de contraception, d'information et de référence.

Pour en savoir plus :

Clinique des femmes de l'Outaouais
228, boul. St-Joseph, local 201,
Gatineau QC J8Y 3X4
Téléphone : 819 778-2055
www.cliniquedesfemmes.com

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Le cycle primaire compte six années de scolarité. L'âge d'admission en première année est fixé à six ans (date butoir le 30 de septembre) et la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. Toutefois, la plupart des enfants entrent à l'école une année plus tôt, pour une année facultative de maternelle à temps complet.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La secondaire offre une formation générale publique en français d'une durée de cinq ans, durant lequel les élèves obtiennent un diplôme d'études secondaires (DES) qui leur donne accès aux études collégiales, et non pas directement à l'université. À partir de troisième secondaire, certains programmes offrent une formation professionnelle qui conduit à l'exercice d'un métier permettant aux élèves d'obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) suivi éventuellement d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Il est également possible d'entreprendre un programme de formation menant à une attestation de formation professionnelle (AFP) habilitant à exercer un métier semi-spécialisé.

Les enfants en âge de fréquenter l'école doivent s'inscrire à l'école primaire ou secondaire à proximité du lieu de résidence. Au besoin, l'APO oriente et accompagne les nouveaux arrivants lors de l'inscription à l'école.

Les adultes de 18 ans et plus qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui peuvent communiquer en français, peuvent s'inscrire dans une école d'éducation aux adultes.

L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Les collèges d'enseignement général et professionnel ou CÉGEP – dispensent des programmes de formation pré-universitaire de deux ans et des programmes de formation technique de trois ans, conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Les Cégeps offrent aussi des programmes de formation technique de plus courte durée sanctionnés par une attestation d'études collégiales (AEC).

Le diplôme d'études collégiales est obligatoire pour l'admission à l'université au Québec.

POUR EN SAVOIR PLUS :

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

**Centre de service scolaire
des Portages-de-l'Outaouais**
225, rue St-Rédempteur
Gatineau, QC J8X 2T3
Téléphone : 819 771-4548
www.csspo.gouv.qc.ca

**Centre de service scolaire
des Draveurs**
200, boulevard Maloney Est
Gatineau QC J8P 1K3
Téléphone : 819 663-9221

SECONDAIRE

**Centre de service scolaire
des Portages-de-l'Outaouais**
225, rue St-Rédempteur
Gatineau, QC J8X 2T3
Téléphone : 819 771-4548
www.csspo.gouv.qc.ca

Centre La Génération
35, rue Davies
Gatineau QC J8Y 4S8
Téléphone : 819 771-2503
www.ceapo.csspo.gouv.qc.ca

**Centre de service scolaire
des Draveurs**
200, boulevard Maloney Est
Gatineau QC J8P 1K3
Téléphone : 819 663-9221

Centre Nouvel-Horizon
100, rue de la Baie
Gatineau QC J8T 3H7
Téléphone : 819 561-9395

Centre l'Escale
85, rue Du Barry
Gatineau QC J8T 3N5
Téléphone : 819 561-9181

COLLÉGIAL

**CÉGEP de l'Outaouais,
Campus Gabrielle-Roy**
333, boul. de la Cité-des-Jeunes
Gatineau QC J8Y 6M4
Téléphone : 819 770-4012
www.cegepoutaouais.qc.ca

**CÉGEP de l'Outaouais,
Campus Félix-Leclerc**
820, boul. de la Gappe
Gatineau QC J8T 7T7
Téléphone : 819 777-4012

**CÉGEP de l'Outaouais,
Campus Louis-Reboul**
125, boul. Sacré-Cœur
Gatineau QC J8X 1C5
Téléphone : 819 777-4012



LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE L'OUTAOUAIS

La formation professionnelle offre plus de 50 programmes de formation menant aux diplômes d'études professionnelles (DEP) et à des professions dont l'exercice fait appel à des connaissances théoriques et des habilités manuelles. La durée des programmes varie entre 600 et 1800 heures.

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est un service offert à la population. C'est une démarche qui permet d'évaluer ce que vous connaissez ou savez faire, peu importe où, quand et comment vous avez acquis ces compétences. Ce ne sont pas les années d'expérience qui sont reconnues, mais ce que vous avez appris grâce à vos diverses expériences de vie ou de travail. La procédure pour demander la reconnaissance est de :

- préparer le dossier professionnel du requérant et le déposer à un établissement scolaire;
- rencontrer le conseiller responsable de la RAC;
- avoir des entrevues avec des spécialistes;
- recevoir un document officiel attestant les compétences.

L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Le Québec compte dix-neuf établissements universitaires qui ont des facultés dans toutes les disciplines. L'enseignement universitaire est divisé en trois cycles. Le premier conduit à l'obtention du baccalauréat (généralement 3 ans). Le deuxième cycle conduit à l'obtention d'une maîtrise (généralement 2 ans supplémentaires). Le troisième cycle est sanctionné par un doctorat (généralement 3 ans supplémentaires).

Une condition essentielle pour être accepté dans un établissement d'enseignement collégial, technique ou universitaire est de connaître l'une ou les deux langues officielles.

Une personne acceptée dans un CÉGEP ou dans une université a le droit de demander un prêt ou une bourse qui sera accordé à certaines conditions par le Ministère de l'Enseignement supérieure.

POUR EN SAVOIR PLUS :

FORMATION ET TECHNIQUE

Formation professionnelle Outaouais

69, rue Marangère
Gatineau QC J8T 3T7
Téléphone : 819 568-7936
www.fpoutaouais.com

RECONNAISSANCE

Le service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)

Centre Mgr-Lucien-Beaudoin
34, rue Binet
Gatineau QC J8Y 2T4
Tél. : 819 776-4319 poste 867710
Télécopieur : 819 776-9928
www.ceapo.csspo.gouv.qc.ca/nos-services/sarca

85, rue du Barry, porte 141
Gatineau QC J8T 3N5
Téléphone : 819 561-9181
Télécopieur : 819-243-0773
www.sarca.cssd.gouv.qc.ca

La voix de l'immigrant

Défense collective des droits des travailleurs diplômés à l'étranger
115 boul. Sacré-Cœur, Gatineau
180 Bd du Mont-Bleu, Gatineau
819 771-8391 poste 330 ou 332
www.lviqc.ca

UNIVERSITAIRE

Université du Québec en Out.

283, boul. Alexandre-Taché
Gatineau QC J8X 3X7
Téléphone : 819 595-3900
www.uqo.ca

Université d'Ottawa

550, rue Cumberland
Ottawa ON K1N 6N5
Téléphone : 613 562-5700
www.uottawa.ca

Université Saint-Paul

223, rue Main
Ottawa ON K1S 1C4
www.ustpaul.ca

École nationale d'administration publique (ENAP)

283, boul. Alexandre-Taché,
Gatineau QC J9A 1L8
Téléphone : 819 771-6095

La préparation au travail et la recherche d'emploi sont des facteurs majeurs pour la réussite de l'intégration sociale et économique au Québec. La préparation à l'emploi inclut l'apprentissage de la langue, la formation collégiale ou universitaire, la reconnaissance des acquis et des compétences ou l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Au moment où le nouvel arrivant est prêt à entreprendre la recherche d'emploi, il peut se rendre au bureau régional du MIFI, au Centre local d'emploi (CLE) ou aux organismes spécialisés dans l'aide à la recherche d'emploi.

Pour contribuer à l'intégration en emploi des immigrants le MIFI offre le service de francisation, l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec et des orientations générales.

Québec emploi est une agence au sein du ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale qui offre des services visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, la stabilisation et la création d'emploi, en favorisant la formation continue de la main d'œuvre. Québec emploi offre ses services à travers les Centres locaux d'emploi (CLE) dans le cadre de différents programmes dirigés à l'ensemble de leur clientèle ou à des personnes faisant face à des défis particuliers.

Les organismes spécialisés, sans but lucratif, visent l'intégration de personnes immigrantes à la société québécoise par leur insertion au marché du travail, le retour aux études ou pour démarrer une entreprise.

Pour en savoir plus :

Bureau de Services Québec Secteur Hull

170, rue Hôtel-de-Ville, RC. 120
Édifice Jos Montferrand
Gatineau QC J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3502
Sans frais : 1 866 349-2758

Bureau de Services Québec Secteur Aylmer

420, boul. Wilfrid Lavigne, bureau 10
Gatineau QC J9H 6W7
Téléphone : 819 682-0362
Sans frais : 1 800 567-9678

Bureau de Services Québec Secteur Gatineau

456, boul. De l'Hôpital, bureau 300
Gatineau QC J8T 8P1
Téléphone : 819 568-6500
Sans frais : 1 866 349-2758

RÉPERTOIRE DE RESSOURCES



Service Intégration Travail Outaouais (SITO)

920, boul. Saint-Joseph, bureau 107

Gatineau QC J8Z 1S9

Téléphone : 819 776-2260 www.sito.qc.ca

Le SITO offre des services et des programmes pour les personnes immigrantes qui cherchent à intégrer le marché de l'emploi dans la région de l'Outaouais.



Carrefour Jeunesse-emploi de l'Outaouais

350, boul. de la Gappe, Gatineau QC J8T 7T9

Téléphone : 819 561-7712 www.cjeo.qc.ca

Le CJEO est un organisme communautaire engagé auprès des personnes majoritairement âgées de 16 à 35 ans qui veulent cheminer vers l'emploi, les études, l'entrepreneuriat ou réaliser un projet d'avenir.



Option Femmes Emploi (OFE)

365, boul. Gréber, bureau 203, Gatineau QC J8T 5R3

Téléphone : 819 246-1725

www.optionfemmesemploi.qc.ca

Option Femmes est une organisation régionale qui vise l'autonomie des femmes et la valorisation de la main-d'œuvre féminine par des services d'accompagnement aux niveaux personnel et professionnel.

Liste de sites Internet de recherche d'emploi

www.guichetemplois.gc.ca	Gouvernement du Canada
www.emploiquebec.net	Gouvernement du Québec
www.jobboom.com	Site d'offre d'emplois (entreprise privée)
www.monemploi.com	Site d'information québécois dont les contenus contribuent à accompagner et à renseigner toute personne qui désire planifier sa formation, sa carrière et son intégration au marché du travail
www.monster.ca	Site pour aider à la recherche d'un emploi. Comprend des outils pouvant vous aider dans votre démarche, comme par exemple la rédaction de votre Curriculum Vitae
www.workopolis.com	Recherche d'emplois par secteur d'intérêts professionnels
www.jobs-emplois.gc.ca	Site des emplois dans la fonction publique fédérale
www.emploietudiant.qc.ca	Site du gouvernement du Québec qui s'adresse aux étudiants à la recherche d'un emploi



ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC

L'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec est un document qui indique à quoi correspondent les études effectuées hors du Québec par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes ou repères scolaires.

L'évaluation comparative est donc une comparaison générale entre deux systèmes éducatifs officiels.

Le MIFI offre l'orientation au sujet des procédures pour obtenir l'évaluation comparative des études secondaires, techniques ou universitaires réalisées à l'extérieur du Québec. Emploi Québec peut soutenir financièrement les bénéficiaires de l'aide sociale pour faire ces démarches.

Pour en savoir plus :

Immigration-Québec -
Direction de l'enregistrement et de l'évaluation comparative
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
285, rue Notre-Dame Ouest, 4^e étage, Montréal QC H2Y 1T8
Téléphone : 1 877 864-9191
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

PROGRAMME D'AIDE SOCIALE

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), par l'entremise du Centre local d'emploi (CLE), offre un soutien financier aux personnes à faibles ressources qui n'ont pas de contraintes sévères les empêchant de travailler.

Pour obtenir l'allocation, le demandeur doit répondre aux critères d'admissibilité fixés par la loi sur l'aide aux personnes et aux familles : démontrer que les ressources disponibles sont égales ou inférieures aux montants établis dans les règlements, résider au Québec et avoir 18 ans et plus.

La prestation accordée à l'adulte seul ou à la famille admissible au Programme d'aide sociale est un montant de base équivalant à leurs besoins reconnus par les règlements.

Le CLE émet le chèque d'aide sociale au 1er jour du mois ou le dépose directement dans le compte de banque de la personne bénéficiaire.

-> En même temps que le chèque ou l'avis de dépôt direct, le bénéficiaire reçoit un formulaire de déclaration mensuelle et un carnet de réclamation des médicaments.

La déclaration mensuelle est un formulaire sur lequel le bénéficiaire doit indiquer tout changement de sa situation personnelle, familiale, financière ou autre. Une fois rempli, le formulaire doit être acheminé au CLE avant le 15ème jour du mois pour pouvoir recevoir le prochain chèque à temps.

Pour en savoir plus :

Ministère de l'Emploi et la Solidarité sociale - Centres locaux d'emploi

Secteur Hull
170, rue Hôtel-de-Ville RC. 120
Gatineau QC J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3502

Secteur Aylmer
420, boul. Wilfrid Lavigne
Gatineau QC J9H 6W7
Tél. : 819 682-0362

Secteur Gatineau
456, boul. de l'Hôpital 2^e étage
Gatineau QC J8T 8P1
Tél. : 819 568-6500

Sans frais : 1 877 767-8773
www.mess.gouv.qc.ca



LES ENFANTS

NAISSANCE D'UN ENFANT

Il est obligatoire de déclarer la naissance d'un nouveau-né en signant la déclaration de naissance pour établir la filiation parentale. En général, c'est le personnel de l'hôpital que fait parvenir au directeur de l'état civil la déclaration de naissance et le Constat de naissance transmis par le médecin.

Après avoir inscrit la naissance de l'enfant, le Directeur de l'état civil confirmera l'inscription par lettre. Sur demande et moyennant le paiement des frais requis, vous pouvez obtenir un certificat de naissance ou une copie d'acte de naissance de votre enfant.

Une fois l'enfant inscrit au Registre de l'état civil dans les délais prescrits et après vérification de l'admissibilité du nouveau-né par la Régie de l'assurance maladie du Québec, les parents recevront la carte d'assurance maladie de l'enfant. Aussi, le nouveau-né sera inscrit automatiquement au paiement de Soutien des enfants du Québec.

En ce qui concerne l'allocation fiscale canadienne pour enfants, c'est le personnel de l'hôpital qui remplit directement l'inscription, qui doit être signée par les parents.

Pour en savoir plus :

Directeur de l'état civil
2535, boul. Laurier, Québec QC G1V 5C5
Téléphone : 1 800 567-3900
www.etatcivil.gouv.qc.ca



ALLOCATIONS AUX FAMILLES

Les allocations familiales sont des sommes d'argent versées aux familles résidant au Canada pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Au Québec, les familles admissibles peuvent recevoir :

- L'allocation canadienne pour enfants (ACE);
- Le crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH);
- L'allocation famille du Québec (il s'agit d'une aide financière versée à toutes les familles admissibles ayant des enfants à charge de moins de 18 ans qui résident avec elles.

Ces allocations sont versées à la personne qui est la principale responsable des soins et de l'éducation des enfants de moins de 18 ans qui demeurent avec elle, qui est résident au Canada aux fins de l'impôt, qui est citoyen canadien ou résident permanent ou personne protégée selon la *loi sur l'immigration et la protection de réfugiés*. Lorsque les parents demeurent dans la même maison que l'enfant, le gouvernement présume que le parent féminin est le principal responsable des soins de l'enfant et doit faire la demande.

L'Allocation canadienne pour enfants (ACE) est administrée par l'Agence du revenu du Canada. Il s'agit d'un versement mensuel non imposable fait aux familles admissibles pour les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Le montant auquel vous avez droit tient compte du revenu familial, du nombre d'enfants à charge, de l'âge des enfants et du statut de la famille. Pour recevoir l'ACE, la demande doit être faite en ligne ou par la poste. suite... ->



-> **Le crédit pour la TPS/TVH** (taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisé) est un paiement trimestriel non imposable qui aide les particuliers et les familles à revenu faible ou modeste à récupérer, en tout ou en partie, la TPS/TVH qu'ils paient. Vous n'avez pas besoin de demander le crédit d'impôt pour la TPS/TVH et les taxes de vente provinciales connexes. Lorsque vous produisez votre déclaration de revenus, l'Agence du revenu du Canada (ARC) détermine automatiquement votre admissibilité et elle vous avise si vous avez droit au crédit.

L'Allocation famille du Québec est une aide financière versée par le gouvernement du Québec tous les trois mois à toutes les familles admissibles. Le montant du paiement de Soutien aux enfants est calculé en tenant compte du revenu familial, du nombre d'enfants à charge de moins de 18 ans résidants avec le bénéficiaire, de la situation conjugale et de la garde des enfants.

Au besoin, Accueil-Parrainage Outaouais peut aider les nouveaux immigrants à remplir les formulaires de demande d'allocation.

Les personnes qui viennent d'arriver au Québec et qui sont admissibles au Programme d'aide sociale reçoivent temporairement un montant additionnel pour couvrir la PFCE et le paiement de Soutien aux enfants, inclus dans le montant du chèque mensuel en attendant que leur demande soit traitée par les ministères respectifs. Le montant reçu du CLE est un prêt qui doit être remboursé une fois que les demandes ont été acceptées et que la famille a reçu le paiement rétroactif.

Pour en savoir plus :

Allocation canadienne pour enfants
Agence du revenu du Canada
Téléphone : 1 800 387-1194

Paiement de Soutien aux enfants
Régie des rentes du Québec
Téléphone : 1 800 667 9625



SERVICE DE GARDE POUR ENFANTS

Au Québec, les enfants doivent demeurer avec leurs parents, être gardés par une personne responsable ou fréquenter un service de garde. Il y a différents services de garde : les Centre de la petite enfance (CPE), les garderies privées, la garde en milieu familial, le service de garde en milieu scolaire et le service de garde non régi par la loi. suite... ->

-> Le CPE est un organisme sans but lucratif qui offre dans ses installations, le service de garde avec des places à contribution réduite (8,85 \$ par jour en date du 1er janvier 2023).

La garderie privée est une entreprise à but lucratif qui fournit des services de garde dans une installation pouvant accueillir un maximum de 80 enfants. La plupart des garderies ont conclu une entente de subvention avec le ministère de la Famille et des Aînés du Québec et offrent des places à contribution réduite (9,10 \$ par jour).

La garde en milieu familial est un service fourni par une personne dans une résidence privée, moyennant rémunération. Lorsque la personne responsable d'un service de garde en milieu familial est reconnue, elle offre des services de garde éducatifs à un maximum de six à neuf enfants si elle est assistée par une autre personne adulte. Ces garderies offrent également des places à contribution réduite 9,10 \$ par jour).

La garde en milieu scolaire est offerte aux enfants de 5 à 12 ans, au coût maximal de 9,10 \$ par jour. Ce service est administré par les centres de service scolaire et les écoles. Ils sont offerts à l'école, avant le début des classes le matin, pendant le dîner et à la fin des classes.

Il existe également au Québec des services de garde qui n'ont pas besoin d'être reconnus de manière légale, car ils fournissent des services de garde à six enfants ou moins.

Lorsque les deux parents ou le parent de la famille monoparentale assistent à un cours de français à temps complet, offert par le ministère de l'Immigration et les Communautés culturelles du Québec, ou si l'un des parents travaille, les coûts du service de garde sont remboursés par le gouvernement sur présentation des reçus de frais de garde et preuve d'inscription de l'enfant via le Guichet unique d'accès aux services de garde.

Au besoin, Accueil-Parrainage Outaouais offre l'orientation pour trouver un service de garde ou pour faire l'inscription de leur enfant à un CPE. Les parents sont responsables de choisir le service de garde le plus convenable à leurs besoins et leurs intérêts ainsi que pour ceux de leurs enfants.

Pour trouver une place en milieu de garde familial, il faut consulter le babillard Internet des bureaux coordonnateurs, qui affichent les places disponibles.

Pour en savoir plus :

GARDERIES AU QUÉBEC



GUICHET UNIQUE



JUMELAGE

Le programme de jumelage de l'APO a été mis sur pied pour favoriser la rencontre entre les nouveaux arrivants et la population québécoise afin de partager les expériences et développer une relation d'amitié. Les rencontres de jumelage entre individus ou familles sont l'occasion pour les personnes immigrantes de créer des liens durables, d'élargir le réseau dans la société d'accueil et permettent du même coup à la communauté locale de se sensibiliser à la présence et à l'apport des immigrants.

ACTIVITÉS COLLECTIVES


L'APO a mis en marche la réalisation de différentes activités collectives pour contribuer au succès de l'intégration des nouveaux arrivants.

Tours éducatifs de la ville de Gatineau, aux fermes de l'Outaouais ou à la cabane à sucre; pratiques culturelles autochtones comme manger ensemble le blé d'inde (maïs) ou promenades en raquettes dans le Parc de la Gatineau pendant l'hiver; célébrations comme la journée mondiale des réfugiés; rencontres régulières d'information et de formation à l'APO.

Pour y participer, il faut s'informer au bureau ou sur le site Internet de l'APO, s'inscrire personnellement ou par téléphone et arriver ponctuellement la journée de l'événement. Certaines activités se réalisent avec un nombre limité de participants; dans ces cas, la règle qui prévaut est la suivante : premier inscrit premier servi.

Pour en savoir plus :

Accueil-Parrainage Outaouais
124, rue Jeanne-d'Arc, Gatineau QC J8Y 2H7
Téléphone : 819 777-2960
www.apo-qc.org

 Accueil-Parrainage Outaouais



Accueil-Parrainage Outaouais
Un milieu d'action pour l'intégration

PERMIS DE CONDUIRE

Un permis de conduire est nécessaire pour circuler sur les routes du Québec. Selon des règles précises, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) peut délivrer un permis de conduire ou échanger le permis délivré par un autre pays.

Si le nouvel arrivant est titulaire d'un permis de conduire valide délivré ailleurs qu'au Québec, il peut conduire une automobile au Québec pendant les premiers 6 mois de son établissement.

Pour échanger le permis de conduire délivré dans un autre pays ou pour obtenir un permis de conduire du Québec la personne intéressée doit prendre un rendez-vous par téléphone ou en ligne. Au téléphone, le préposé vous indiquera la marche à suivre et vous donnera un rendez-vous. Quand on se présente au rendez-vous il faut apporter le permis de conduire et les autres documents requis. Les résidents permanents doivent obligatoirement apporter le document intitulé «confirmation de résidence permanente».



Si, avant de s'établir au Québec, la personne était titulaire d'un permis de conduire une automobile depuis au moins un an, elle pourra obtenir un permis de conduire une automobile du Québec si elle réussit les examens théoriques et l'examen de conduite sur la route.

Pour obtenir un permis du Québec en échange d'un permis de l'étranger certaines conditions s'appliquent :

- être âgé d'au moins 16 ans;
- être titulaire d'un permis de conduire valide;
- résider au Québec;
- être autorisé à demeurer au Canada;
- réussir les examens prévus;
- payer les sommes prévues par les lois et règlements.

Si on ne détient pas un permis de conduire et on désire en obtenir il y a 5 étapes à franchir :

- Vous inscrire au cours de conduite;
- Obtenir un permis d'apprenti conducteur de classe 5;
- Réussir l'examen théorique;
- Réussir l'examen pratique;
- Obtenir le permis probatoire. Le permis probatoire est d'une durée de 24 mois. Après cette période, le permis de conduire de classe 5 peut être obtenu.

Pour en savoir plus :

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
1040, boul. Saint-Joseph, suite 109, Gatineau QC J8Z 1T3
Sans frais : 1 800 361-7620
www.saaq.gouv.qc.ca

DÉCLARATIONS DE REVENUS

Il est nécessaire de produire une déclaration de revenus reçus jusqu'au 31 décembre de chaque année. La date limite pour produire la déclaration de revenus est le 30 avril de l'année suivante. La production de la déclaration de revenus est importante pour :

- accomplir le devoir de tout citoyen;
- continuer de bénéficier des programmes gouvernementaux.

Ceux et celles qui assistent aux cours de français offerts par le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et ceux et celles qui produisent une déclaration pour la première fois, peuvent recevoir de l'aide pour la production de leur déclaration de revenus. Tous les citoyens et résidents permanents reçoivent par courrier, durant les premiers mois de l'année, les documents requis pour la production de la déclaration de revenus qu'il faut les apporter lors de la rencontre pour produire la déclaration de revenus.

Après la première année, les personnes à faible revenu peuvent s'adresser aux Centres d'action bénévole qui ouvrent chaque année la clinique d'impôt pour aider les personnes à faible revenus à remplir les formulaires de déclaration de revenus. Une petite contribution est demandée par personne et par année d'imposition. Au moment opportun, Accueil-Parainage Outaouais peut vous informer sur les dates et les lieux prévus pour les cliniques d'impôt.

Pour en savoir plus :

Centre d'action bénévole

Secteur Gatineau
42, avenue Gatineau
Gatineau QC J8T 4J3
Téléphone : 819 568-0747
www.cabgatineau.com

Secteur Hull
12, rue Brodeur
Gatineau QC J8Y 2P4
Téléphone : 819 778-2900
www.benevoles-outaouais.org

Secteur Aylmer
67, rue Principale
Gatineau QC J9H 3L4
Téléphone : 819 684-2242
www.cabacces.ca

Agence du revenu du Canada
Sans frais : 1 800 959-7383
www.cra-arc.gc.ca

Revenu Québec
170, rue Hôtel-de-Ville 6^e étage
Gatineau QC J8X 4C2
Téléphone : 1 800 567-4692
www.revenuquebec.ca

CITOYENNETÉ CANADIENNE

Pour devenir citoyen canadien, il faut compléter plusieurs étapes :

- être admissible : faire la demande de citoyenneté, peu importe l'âge du demandeur;
- être un résident permanent au Canada. Ce statut ne doit pas être mis en doute;
- avoir vécu au Canada pendant au moins 3 ans (1095 jours) au cours des cinq dernières années avant de présenter sa demande;
- avoir produit une déclaration de revenus pour les années qui précèdent la date de demande;
- connaître suffisamment le français ou l'anglais pour comprendre les gens et se faire comprendre par eux;
- connaître les responsabilités et les droits des Canadiens et aussi certains aspects de l'histoire, de la géographie et du système politique du Canada.

Si les exigences sont satisfaites, il faut procéder comme suit :

- sur le site web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada trouver le formulaire de demande et payer les frais exigés. Le reçu confirmant le paiement vous sera envoyé par la poste;
- remplir le formulaire de demande et joindre les documents nécessaires;
- payer les frais;
- poster le formulaire de demande et les documents.

Une fois que la demande est reçue, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada enverra un avis confirmant sa réception et une guide d'étude intitulé *Découvrir le Canada*.

Quand le processus de vérification est avancé, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada fera la convocation pour passer l'examen de citoyenneté. Si l'examen est réussi, la personne participera à une cérémonie de citoyenneté.

Les exigences relatives à la langue et aux connaissances ne s'appliquent qu'aux personnes âgées de 18 à 54 ans.

Pour en savoir plus :

Immigration, Réfugiés et
Citoyenneté Canada
Sans frais : 1 888 242-2100



SERVICES JURIDIQUES

Le régime d'aide juridique du ministère de la Justice du Québec permet aux personnes financièrement admissibles et qui font la demande au bureau le plus près de leur résidence, de bénéficier de services juridiques, dans la mesure prévue par la Loi sur l'aide juridique.

La personne qui désire faire une demande de services à l'aide juridique, doit téléphoner afin de prendre un rendez-vous et de signer la demande; la déclaration prévoit que les renseignements et les documents fournis sont exacts et une autorisation signée par le requérant permet au centre d'aide juridique de vérifier l'exactitude des renseignements et des documents fournis.

Les principaux champs d'intervention de l'aide juridique sont les affaires familiales et matrimoniales, la protection de la jeunesse, les poursuites pour un acte criminel, les affaires sociales et l'immigration, les demandes relatives à des prestations de soutien du revenu, d'assurance automobile, d'assurance emploi et d'accident de travail.

Pour en savoir plus :

Ministère de la Justice du Québec
17, rue Laurier,
Gatineau QC J8X 4C1
Téléphone : 819 776-8100
www.quebec.ca/justice-et-etat-civil

Aide juridique Gatineau (droit familial et civil)
365, boul. Gréber, bureau 202
Gatineau QC J8T 5R3
Téléphone : 819 568-0990
bureaugatineau@ccjo.qc.ca

Aide juridique Hull (droit civil, familial et droit de la jeunesse)
768, boul. St-Joseph, bureau 210
Gatineau QC J8Y 4B8
Tél. : 819 772-3013 ou 819 772-301
bureaucivil-famille@CCJO.QC.CA

Aide juridique Hull (droit criminel)
136, rue Wright
Gatineau QC J8X 2G9
Téléphone : 819 772-3084

Aide juridique Aylmer
Place Grande-Rivière
204, chemin Aylmer, bureau B-403
Gatineau QC J9H 1A1
Téléphone : 819 684-0333

Commission des services juridiques
Centre communautaire juridique de l'Outaouais
768, boul. Saint-Joseph, bureau 210
Gatineau QC J8Y 4B8
Téléphone : 819 772-3011
www.aidejuridiqueoutaouais.ca/aidejuridique/

INFORMATION ET ORIENTATION JURIDIQUES

La Clinique de droit notarial de l'Université d'Ottawa est une initiative animée par des étudiants de troisième année en droit et supervisée par des notaires de la région. La Clinique offre un service gratuit qui donne de l'information et de l'orientation juridique aux citoyens de la région.

La Clinique offre un service de consultation individuelle d'ordre juridique dans la plupart de domaines non contentieux du droit québécois (bail, immobilier, mariage, union civile, union de faits, séparation, divorce, pension alimentaire, petite entreprise, entre autres). La Clinique offre également services de renseignements, de formation, de sensibilisation et d'éducation juridique aux organismes sociaux et communautaires.

Pour en savoir plus :

Clinique de droit notarial de
l'Université d'Ottawa
112, promenade du Portage
Gatineau QC J8X 2K1
Téléphone : 819 600-9393
www.cliniquedroitnotarial.ca





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La Ville de Gatineau accueille chaque année près de 1500 nouveaux arrivants issus de l'immigration. Régulièrement, la Ville de Gatineau offre des séances d'accueil pour les nouveaux citoyens afin de les informer sur le fonctionnement et les services offerts par leur nouvelle ville de même que sur la participation citoyenne. Lors de la séance Initiation à la vie municipale, un agent du service de police de la Ville de Gatineau communique également des informations sur la prévention, la protection, la sécurité, les lois et les droits et responsabilités des citoyens sur le territoire de la Ville de Gatineau. La séance Tour de ville en autobus permet quant à elle au nouveau citoyen de découvrir le territoire de Gatineau tout en prenant connaissance des services municipaux qui y sont offerts. Ces séances sont offertes gratuitement et l'inscription est obligatoire au moins cinq jours ouvrables avant la séance.

Pour en savoir plus et pour connaître les dates des prochaines séances: Section de la diversité culturelle, Ville de Gatineau
Téléphone: 819 243-2345 poste 2544

LOGEMENT À PRIX MODIQUE

L'Office d'habitation de l'Outaouais offre un programme de location de logement à prix modique destiné à favoriser les ménages à faible revenu qui remplissent les critères d'admissibilité.

Pour faire la demande à l'Office d'habitation de l'Outaouais, il faut avoir résidé à Gatineau au moins un an et compléter un formulaire de demande de logement.

Pour en savoir plus :

Office d'habitation de l'Outaouais
649, boul. de la Gappe, Gatineau QC J8T 8G1
Téléphone : 819 568-0033
www.ohoutaouais.ca



TRANSPORT EN COMMUN

Le service de transport en commun par autobus dans la ville de Gatineau offert par la Société de transport de l'Outaouais (STO), est plus fréquent pendant les heures de pointe, soit au début et à la fin de la journée régulière de travail.

Trois types de services : Régulier, Express et Interzones, offrent différents parcours identifiés par un numéro, avec des départs et des destinations distincts.

Tarifification du service régulier

Comme la tarification du service d'autobus change à chaque année, il est préférable de consulter le site internet de la STO afin d'obtenir une information à jour en tout temps : www.sto.ca

Il est possible de contacter la STO par téléphone en composant le numéro suivant : 819-770-3242.

Arrêts d'autobus

Les autobus ont des arrêts fixes désignés pour monter à bord ou pour faire descendre les passagers. Pour les identifier, il faut regarder les panneaux où sont inscrits les numéros de trajet qui passent à cet endroit.

Indiquez au chauffeur l'intention de descendre en utilisant la sonnette ou la bande jaune de demande d'arrêt située au-dessus ou aux côtés des fenêtres. Pour descendre, il faut attendre l'arrêt complet de l'autobus et apposer la main sur la porte à l'endroit indiqué pour qu'elle s'ouvre ou attendre que le chauffeur ouvre la porte.

Correspondance

En quittant le passage, il faut demander une correspondance au chauffeur au moment où l'utilisateur monte à bord. Cette correspondance sera valide pour un autre déplacement, à l'intérieur de la période de validité indiquée (généralement 2 heures). La correspondance est acceptée sur les lignes régulières d'OC Transpo (le service d'autobus de la ville d'Ottawa).

SERVICE DE TAXI

Un service de taxi est offert par plusieurs entreprises de Gatineau. La tarification est ajustée périodiquement, mais sachez que le prix à payer tient compte des facteurs suivants :

- Montant fixe au moment de monter à bord du taxi
- Distance parcourue (\$ par kilomètre)
- Temps d'attente (\$ par minute d'attente)

Pour obtenir le service :

Secteur Hull

Taxi Crown : 819 777-1645

Taxi Régal : 819 777-5231

Secteur Gatineau

Taxi Loyal : 819 663-7177

Taxi Metro : 819 561-4907

Bob Taxi : 819 561-1512

Secteur Aylmer

Taxi Aylmer : 819 684-7777

Allo Taxi : 819 684-4444

Uber : service de taxi offert dans différentes villes à travers le monde. Pour obtenir les services offerts par Uber, il faut de préférence télécharger l'application sur votre téléphone portable. Le coût d'utilisation varie selon la distance parcourue et selon la demande.

CARTE D'ACCÈS GATINEAU

Pour accéder à certains services de la Ville de Gatineau, il faut détenir la carte Accès Gatineau. Cette carte est personnelle et gratuite pour accéder aux bibliothèques. Cependant, si vous souhaitez profiter des activités de libre participation et des équipements en location, des frais annuels sont rattachés. Pour connaître la tarification, veuillez consulter le site internet de la ville de Gatineau (www.gatineau.ca) et inscrire les mots « accès Gatineau » dans la barre de recherche.



Pour obtenir la carte, la personne doit se rendre dans une bibliothèque municipale et présenter une preuve d'identité et une preuve de. Le cas échéant, vous devrez présenter une preuve si vous êtes un prestataire de la sécurité du revenu.

BIBLIOTHÈQUES

La mission de la bibliothèque municipale est de favoriser l'épanouissement de tous les Gatinois en leur donnant l'accès à l'information sous toutes ses formes.

Des postes informatiques sont disponibles gratuitement dans les dix bibliothèques du réseau, en faisant la réservation. Pour les personnes non initiées à Internet, la bibliothèque offre des cours d'initiation.

Pour en savoir plus sur les 11 succursales de la bibliothèque municipale, veuillez consulter le site internet de la ville de Gatineau (www.gatineau.ca) et inscrire le mot « bibliothèque » dans la barre de recherche.

CULTURE ET LOISIRS

La Ville de Gatineau contribue à la qualité de vie de la population en favorisant l'accès aux services et aux ressources en matière de culture et de loisirs.

La diffusion culturelle est une division du Service des arts, de la culture et des lettres de la Ville de Gatineau. Celle-ci a pour mission de voir à ce que les lieux et les activités en arts favorisent la création, la représentation et la diffusion des productions culturelles.

Trois fois par année, la ville met en marche une programmation variée qui comprend une large gamme d'activités culturelles et sportives.

Vous pouvez profiter des différentes possibilités de loisirs comme les jeux d'eau (piscines, pataugeoires, etc.), les patinoires, les plages, les terrains de tennis, de baseball, de soccer (football), de ballon-panier (basketball), sentiers récréatifs (patinage, promenades, pistes cyclables, etc.), pistes de ski de fond, plages, sites de glissade, etc.

En plus des parcs, lacs et plages administrés par la Ville de Gatineau, on trouve près de la Ville le Parc de la Gatineau. Le Parc de la Gatineau, administré par la Commission de la Capitale nationale (CCN), est sillonné de plusieurs sentiers pédestres, de pistes cyclables, d'endroits pour le pique-nique, de stationnements et des centres d'information au sujet de la faune et la flore. C'est le site idéal pour pratiquer des activités en plein air.

CAMPS DE JOUR

La Ville de Gatineau offre des camps de jour pour les enfants et les adolescents pendant l'été et les semaines de congés scolaires. Les camps de jour sont animés par des animateurs formés qui offrent une variété d'activités structurées et de sorties éducatives à coût abordable dans les parcs et les écoles de la ville de Gatineau. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site internet de la ville de Gatineau (www.gatineau.ca) et inscrire « camp de jour » dans la barre de recherche.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES À RETENIR

Pour le **service d'urgence** du Service de Police de Gatineau, du Service de sécurité incendie et le Service d'ambulance, composez le numéro de téléphone : **911**

Pour demander des informations générales concernant les activités et les services de la Ville de Gatineau, composez le numéro de téléphone : **311**

SECTEUR HULL

ORGANISME	BUT	COORDONNÉES
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)	Offre services de référence et d'appui aux besoins particuliers des nouvelles arrivantes.	109, rue Wright, unité 9 Gatineau QC J8X 2G7 819 776-6764 www.afio.ca
Clinique des femmes de l'Outaouais	Offre services en planification des naissances, en interruption de grossesse, en dépistage de maladies transmissibles sexuellement et autres soins réservés aux femmes.	228, boul. St-Joseph, local 201 Gatineau QC J8Y 3X4 819 778-2055 www.cliniquedesfemmes.com
Maison d'accueil Mutchmore	Travailler au développement du quartier Mutchmore par la participation citoyenne.	142, rue Mutchmore Gatineau QC J8Y 3T7 819 770-0788 www.accueilmutchmore.ca
Maison communautaire Daniel-Johnson	Améliorer la qualité de vie des résidents du secteur.	22, rue Arthur-Buies Gatineau QC J8Z 1P5 819 772-6625
Association coopérative économie familiale (ACEF)	Promouvoir les droits des consommateurs et contribuer à leur émancipation économique et sociale.	109, rue Wright Gatineau QC J8X 2G7 819 770-4911 www.acefo.org
Gîte Ami	Accueillir et héberger de façon temporaire les personnes sans-abris.	85, rue Morin Gatineau QC J8X 0A1 819 776-0134 www.legiteami.org
Action-Quartiers	Promouvoir des activités collectives culturelles, récréatives et sportives.	2, rue Fortier Gatineau QC J8Y 4P5 819 777-7815 www.arrondissement.com
Maison de l'amitié	Située dans le quartier Jean-Dallaire, la mission de l'organisme est d'améliorer la qualité de vie des familles et des citoyens et citoyennes du quartier par l'implication. Plusieurs activités/projets/interventions offerts.	58, rue Hanson Gatineau QC J8X 3M5 819 772-6622
Avenue des jeunes	Offre des activités culturelles, récréatives et sportives.	10, rue Bériault Gatineau QC J8X 1A3 819 778-0634 www.avenuedesjeunes.com
Bureau régional d'action sida (BRAS)	Élaborer et promouvoir des actions communautaires visant l'amélioration de la qualité de vie de la population de l'Outaouais par rapport au VIH/sida.	109, rue Wright Gatineau QC J8X 2G7 819 776-2727 www.lebras.qc.ca

SERVICES COMMUNAUTAIRES

SECTEUR GATINEAU

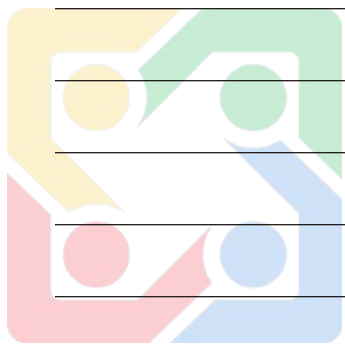
ORGANISME	BUT	COORDONNÉES
Centre d'animation familiale (CAF)	Offre un ensemble d'activités afin de permettre aux familles et aux personnes de se prendre en main et d'améliorer leurs conditions de vie.	1312, rue St-Louis Gatineau QC J8T 2M7 819 561-5196 f CAFOutaouais
Solidarité Gatineau-Ouest	Soutenir les personnes en difficultés dans leurs efforts pour améliorer leur qualité de vie.	1096, rue St-Louis Gatineau QC J8T 2R7 819 246-2029
Le Vent dans les lettres	Regrouper les personnes peu scolarisées, briser leur isolement, favoriser leur autonomie, offrir des ateliers fonctionnels de français et de calcul.	797, rue Jacques-Cartier Gatineau QC J8T 2W1 819 561-5473 www.ventdansleslettres.ca
Adojeunes	Maintenir et exploiter un centre de rencontres afin de venir en aide aux adolescents aux prises avec des problèmes familiaux ou de dépendance. L'organisme favorise aussi la participation des jeunes en leur offrant des activités récréatives et communautaires variées.	22, rue d'Auvergne Gatineau QC J8T 6J8 819 568-4499 www.adojeune.org
Le relais des jeunes gatinois	Offrir un milieu de vie sain en favorisant le développement de qualités humaines et l'intégration sociale, au moyen d'activités sportives, culturelles, sociales et récréatives.	315, rue Migneault Gatineau QC J8P 6J3 819 663-8337 www.rjg.ca
SAGA jeunesse	SAGA Jeunesse est un organisme à but non lucratif qui propose aux jeunes un lieu de rencontre, de loisirs et d'activités éducatives afin de promouvoir de saines habitudes de vie et une implication citoyenne dans sa communauté.	Maison des jeunes Limbour 288 Chemin Lebaudy Gatineau QC J8V 3W4 819-561-1211 Maison des jeunes Beaudry 23A, rue St-Alexandre Gatineau QC J8V 1A8 www.sagajeunesse.ca

SECTEUR AYLMEER

ORGANISME	BUT	COORDONNÉES
Groupe Communautaire Deschênes	Le Groupe communautaire Deschênes est une maison de quartier qui a pour mission d'accueillir, d'inviter et d'accompagner les résidents à contribuer à l'amélioration de leur qualité de vie et à celle de la communauté, par leur participation citoyenne, la solidarité et leur implication.	55, chemin Vanier Gatineau QC J9H 1X5 819 684-7999 www.groupeledeschenes. myfreesites.net
Centre Communautaire Entre-Nous	Offre des activités pour des jeunes enfants et leurs parents, Halte-garderie.	175, rue Front Gatineau QC J9H 5S9 819 684-2236

PARTOUT EN OUTAOUAIS

Composez au téléphone le 211 ou visitez le site 211qc.ca





Accueil-Parrainage Outaouais
Un milieu d'action pour l'intégration

À l'Accueil-Parrainage Outaouais, nous contribuons à bâtir une société diversifiée et multiculturelle, en collaboration avec les nouveaux arrivants, les Québécois de toutes origines et nos partenaires.

Merci à nos bailleurs

Avec la participation financière de :



Centraide
Outaouais



124, rue Jeanne-d'Arc Gatineau
(secteur Hull) Québec J8Y 2H7



Téléphone : 819-777-2960
Télécopieur : 819-777-1739



Courriel : accueil@apo-qc.org
Site Web : www.apo-qc.org



AccueilParrainageOutaouais